



PRÉFET DU PUY-DE-DÔME

Issoire, le 2 décembre 2015

SOUS-PRÉFECTURE D'ISSOIRE

La Sous-Préfète d'Issoire  
à

Mesdames et Messieurs les maires de  
Anzat-le-Luguet, Ardes, Aurières, Aydat, Bagnols,  
Besse-et-Saint-Anastaise, La Bourboule, Chambon-sur-Lac,  
La Chapelle-Marcousse, Chassagne, Chastreix, Compains,  
Courgoul, Cournols, Creste, Cros, Dauzat-sur-Vodable,  
Égliseneuve-d'Entraigues, Espinchal, La Godivelle,  
Grandeyrolles, Labessette, Larodde, Mazoires, Le Mont-Dore,  
Montaigut-le-Blanc, Murat-le-Quaire, Murol, Olloix, Orcival,  
Picherande, Rentières, Roche-Charles-la-Mayrand,  
Saint-Alyre-ès-Montagne, Saint-Diéry, Saint-Donat,  
Saint-Genès-Champespe, Saint-Nectaire,  
Saint-Pierre-Colamine, Saint-Victor-la-Rivière,  
Saulzet-le-Froid, Saurier Singles, Tauves,  
La Tour-d'Auvergne, Trémouille-Saint-Loup, Valbeleix,  
Le Vernet-Sainte-Marguerite, Vernines, Verrières

**Objet :** Campagnol terrestre.

**P. J. :** 1

Dans le cadre de la mission qui m'a été confiée par M. le Préfet, je présiderai une réunion de travail le **lundi 21 décembre 2015, à 13h30, à la Salle Polyvalente de Besse et St-Anastaise, Place du Grand Méze**, afin d'envisager, avec les agriculteurs, la mise en œuvre collective des moyens de prévention et de lutte contre le campagnol terrestre sur la zone géographique de l'AOP St-Nectaire du Puy-de-Dôme.

Afin de n'oublier aucun agriculteur de cette zone, je vous demande de bien vouloir transmettre l'invitation ci-jointe aux agriculteurs de votre commune.

Vous êtes bien évidemment invités à participer à cette réunion de travail, si vous le souhaitez.

L'ensemble des services concernés ainsi que les organisations professionnelles agricoles seront présents.

La Sous-Préfète d'Issoire,



Christine BONNARD



PRÉFET DU PUY-DE-DÔME

Issoire, le 2 décembre 2015

SOUS-PRÉFECTURE D'ISSOIRE

La Sous-Préfète d'Issoire  
à

Mesdames et Messieurs les agriculteurs des communes de :  
Anzat-le-Luguet, Ardes, Aurières, Aydat, Bagnols,  
Besse-et-Saint-Anastaise, La Bourboule, Chambon-sur-Lac,  
La Chapelle-Marcousse, Chassagne, Chastreix, Compains,  
Courgoul, Cournols, Creste, Cros, Dauzat-sur-Vodable,  
Égliseneuve-d'Entraigues, Espinchal, La Godivelle,  
Grandeyrolles, Labessette, Larodde, Mazoires, Le Mont-Dore,  
Montaigut-le-Blanc, Murat-le-Quaire, Murol, Olloix, Orcival,  
Picherande, Rentières, Roche-Charles-la-Mayrand,  
Saint-Alyre-ès-Montagne, Saint-Diéry, Saint-Donat,  
Saint-Genès-Champespe, Saint-Nectaire,  
Saint-Pierre-Colamine, Saint-Victor-la-Rivière,  
Saulzet-le-Froid, Saurier Singles, Tauves,  
La Tour-d'Auvergne, Trémouille-Saint-Loup, Valbeleix,  
Le Vernet-Sainte-Marguerite, Vernines, Verrières

Madame, Monsieur,

Afin d'envisager sur la zone géographique de l'AOP St-Nectaire du Puy-de-Dôme, la mise en œuvre collective de moyens de prévention et de lutte contre le campagnol terrestre, je vous invite à une réunion de travail que je présiderai le **lundi 21 décembre 2015 à 13h30, à la Salle Polyvalente de Besse et St-Anastaise, Place du Grand Méze.**

L'ensemble des services concernés ainsi que les organisations professionnelles agricoles seront présents.

Je vous remercie de bien vouloir y participer.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La Sous-Préfète d'Issoire,



Christine BONNARD